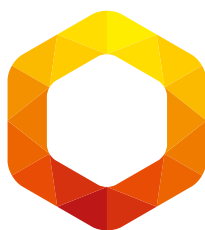


MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

► PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ
C'EST AUSSI VOUS PROTÉGER



**Harmonie
mutuelle**

—
GROUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

NOTRE ENGAGEMENT

PRENDRE SOIN DE VOTRE VIE *d'entrepreneur engagé.*



Avec plus de 140 000 entrepreneurs accompagnés sur toute la France, Harmonie Mutuelle connaît le rôle important qu'ils occupent dans la vie économique et sociale des territoires et partage avec eux le goût de l'action et de l'engagement.

À ce titre, nous savons parfaitement que votre activité professionnelle et votre vie personnelle sont intimement liées et que **pour bien protéger l'une, il faut protéger l'autre.**



C'est pourquoi nous nous engageons au quotidien à **prendre soin de votre vie d'entrepreneur engagé**, en protégeant à la fois :



Pour cela, nous mobilisons *la force des collectifs*

» **Conseillers Harmonie Mutuelle, Experts partenaires, Réseaux de solidarité et d'initiatives** «
afin de concevoir des solutions qui répondent à vos besoins d'entrepreneurs
en vous assurant sécurité, adaptabilité, accessibilité, simplicité et rapidité.

HARMONIE MUTUELLE *à votre service*

UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT DES ENTREPRENEURS

» **UN INTERLOCUTEUR
UNIQUE**
pour vous accompagner
sur l'ensemble de vos
besoins professionnels
comme personnels.

» **UN OUTIL DE DIAGNOSTIC EXCLUSIF**
permet à nos conseillers d'identifier clairement
vos besoins à partir de votre situation
personnelle actuelle et de celle de votre
entreprise, et de vous proposer les solutions
les mieux adaptées.

» **DES CONSEILS ET
AVIS DE SPÉCIALISTES**
pour une protection optimale pour
vous et votre famille, vos salariés
et votre entreprise.
À retrouver sur harmonie-mutuelle.fr

VOS ENJEUX

En tant qu'entrepreneur, votre activité reste fragile face aux risques qui engagent votre responsabilité ou qui affectent vos biens, locaux, équipements, stocks... Pour **sécuriser votre activité**, et ainsi **gagner en sérénité**, vous devez avant tout protéger votre responsabilité, vos biens professionnels, vos finances et vous couvrir en cas de litige.



Comment faire face à des risques coûteux pour votre activité et stressants pour votre quotidien ?

ASSURER VOTRE LOCAL ET VOTRE MATÉRIEL EN CAS DE DOMMAGE



SABINE COMMERÇANTE - PARIS (75)

À cause d'un important dégât des eaux, occasionnant de lourds travaux,

j'ai dû fermer ma boutique pendant plusieurs semaines. Grâce à ma Garantie Dommages aux biens, les travaux de remise en état ont été pris en charge. Heureusement, j'ai reçu une compensation pour la perte du chiffre d'affaires liée à ces semaines d'inactivité. Cela a été indispensable pour la survie de mon activité.

PROTÉGER VOTRE RESPONSABILITÉ ET CELLE DE VOTRE ENTREPRISE



ARNAUD RESTAURATEUR - VANNES (56)

Un incendie s'est propagé de mon local à celui de mon voisin. Grâce à ma responsabilité civile, en plus de la prise en charge des réparations de mon restaurant et le rééquipement à neuf de ma cuisine, l'épicerie d'à côté a également été dédommagée. Un vrai soulagement!

ÊTRE SOUTENU JURIDIQUEMENT EN CAS DE LITIGE



LÉA GÉRANTE D'UN SALON DE COIFFURE - NICE (06)

L'URSSAF a soulevé des erreurs de déclaration lors de mon dernier contrôle. Grâce à ma protection juridique, j'ai pu bénéficier des conseils de juristes spécialisés et mon litige a été pris en charge sans impact sur ma trésorerie.

PROTÉGER VOTRE ACTIVITÉ C'EST AUSSI *vous protéger.*

UN SOCLE DE GARANTIES COMPLET DÈS LA 1^{RE} FORMULE POUR UNE PROTECTION TOTALE

RESPONSABILITÉ
CIVILE



DOMMAGES AUX BIENS

Le+ Harmonie Mutuelle :
Pertes financières incluses



PROTECTION
JURIDIQUE PRO

➤ EN OPTION : UNE COUVERTURE CYBER-RISQUE ET/OU LA PROTECTION JURIDIQUE PRO +

3 FORMULES AU CHOIX

AVEC DES PLAFONDS DE COUVERTURE ET D'INDEMNISATION ÉVOLUTIFS



FORMULE ESSENTIELLE



FORMULE ÉQUILIBRE



FORMULE SÉRÉNITÉ

UN SOCLE COMMUN DE GARANTIES

Pour plus de sérénité dans votre activité... et au quotidien! Harmonie Mutuelle a pensé une protection complète adaptée aux besoins de votre secteur d'activité.

➤ **Dommages aux biens** : cette garantie couvre le patrimoine de l'entreprise en cas de sinistre

- incendie et explosion
- dommages électriques
- dégâts des eaux et gel
- bris de glace
- bris de matériel
- détérioration des marchandises sous température dirigée
- vandalisme et vol, y compris les détériorations
- événements climatiques et catastrophes naturelles
- émeutes et mouvements populaires
- attentats et actes de terrorisme

Le+
Harmonie
Mutuelle

- > **Garantie des pertes d'exploitation** : elle vous assure plus de sérénité en couvrant les conséquences financières (perte de chiffre d'affaires, baisse de la valeur du fonds de commerce, paiement des charges fixes...) affectant l'entreprise à la suite d'un sinistre garanti
- > **Valeur de remplacement à neuf** de 1 à 3 ans en fonction de la formule choisie
- > **Bris de glace** avec franchises de 100 à 150 €
- > **Majoration de stock** pendant les pics d'activité

➤ **Responsabilité civile exploitation et employeur et responsabilité civile après livraison de produits ou réception de travaux** : elle permet de couvrir les conséquences pécuniaires des dommages matériels, immatériels et corporels causés à des tiers, des clients ou des salariés dans le cadre de l'activité de l'entreprise.

Le+
Harmonie
Mutuelle

- > **Cette garantie peut être souscrite seule** pour certaines activités sans locaux.
- > **Couverture jusqu'à 8 M€.**

➤ **Protection juridique** : une assistance juridique par une équipe de juristes spécialisés et une prise en charge des frais liés aux litiges en matière de :

- Protection pénale du dirigeant
- Protection des locaux
- Protection numérique

DES OPTIONS

➤ **Protection juridique complémentaire** :

elle couvre la protection pénale des salariés, la protection commerciale, la protection employeur et la protection en cas de contrôle par l'administration fiscale ou l'URSSAF.

➤ **Couverture du cyber-risque** :

Elle comprend :

- une assistance 24h/7j en cas d'intrusion dans votre système informatique.
- une prise en charge financière en cas d'enquête ou sanction administrative concernant la violation des données personnelles.

UNE ASSISTANCE EN INCLUSION

Pour réduire l'impact de vos difficultés professionnelles sur votre vie personnelle, Harmonie Mutuelle est à vos côtés 24h/7j et vous accompagne en cas de sinistre : gardiennage et nettoyage des locaux, assistance psychologique, avance de fonds...

Pour vous

ET VOTRE
ENTREPRISE



SÉCURITÉ

Toutes les garanties essentielles à la protection de votre activité sont incluses dès la première formule.



RAPIDITÉ

Selon votre activité, la souscription peut être immédiate et sans visite de risque.

Après votre souscription, vous pouvez gérer votre contrat en ligne directement sur votre espace client.



ADAPTABILITÉ

Les garanties varient selon votre activité pour renforcer votre protection sur vos principaux risques.



SIMPLICITÉ

Un unique contrat pour couvrir jusqu'à 3 locaux et 3 activités.



ACCESSIBILITÉ

Nos solutions vous offrent un rapport risque/tarif particulièrement équilibré.

SPÉCIAL CRÉATEURS

Pour vous accompagner au lancement de votre entreprise, bénéficiez d'une réduction de prime de 50% la 1^{re} année!

PREMIÈRE ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION, HARMONIE MUTUELLE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS ET ENTREPRISES DES TERRITOIRES.

Notre raison d'être: agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, acteur de l'Économie sociale et Solidaire, Harmonie Mutuelle réaffirme son engagement en faveur de l'accès aux soins, d'une protection sociale étendue et d'une société de solidarité, en cohérence avec sa vocation non lucrative et son ancrage dans les territoires.

Notre engagement: proposer des solutions et services utiles pour vous, Entrepreneurs, et pour la société.

Rendez-vous sur harmonie-mutuelle.fr pour en savoir plus!



92%

des entreprises adhérentes sont prêtes à nous recommander



5

millions de personnes protégées



+ de 140 000

entrepreneurs adhérents

Nous contacter



0 805 50 00 19

(services et appels gratuits)



harmonie-mutuelle.fr/contact

Rejoignez-nous sur



assurance multirisque professionnelle

UNE SOLUTION DU GROUPE **vyv**

L'offre Multirisque Professionnelle est une gamme de produits d'assurance conçue et produite par le Groupe VYV, 1^{er} acteur de la protection sociale en France. Harmonie Mutuelle, une mutuelle du Groupe VYV, renforce son offre auprès de ses entreprises clientes grâce aux solutions mutualistes et innovantes du groupe Entrepreneur du mieux-vivre. Le Groupe VYV œuvre ainsi au quotidien pour être utile à tous et à chacun, à tous les moments de vie.

Ce contrat est co-distribué par Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social: 143 rue Blomet - 75015 Paris, et par **+Simple.fr** - SAS au capital de 1555922€, dont le siège social est à Marseille (13001), 2 rue Grignan, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 810 992 792 - Immatriculation ORIAS 15002981 - www.orias.fr en qualité de courtier en assurance sous le contrôle de l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 4 place de Budapest - 75436 Paris.

L'offre proposée a été co-conçue par VYV Conseil, société par actions simplifiée au capital de 3 196 560 € - Siège social: 143 rue Blomet - 75015 Paris - RCS Paris B 381 142 967. Société de courtage immatriculée sous le numéro 07 022 821 au registre des intermédiaires en assurance (www.orias.fr) - Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (www.acpr.banque-france.fr) - Capital social détenu à 100 % par VYV Invest, filiale du Groupe VYV.

Les garanties sont couvertes par SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 255 037 000 euros, entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 833817224 - 141 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.

Ainsi que par Hiscox SA - Hiscox France - 38 avenue de l'Opéra - 75002 Paris. Siège social: 35F avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg - Capital social: 48 730 000 €. Numéro d'enregistrement au Luxembourg: B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989 - N° TVA Intracommunautaire FR88833546989.



**Harmonie
mutuelle**

GROUPE **vyv**

AVANÇONS collectif